

POL 5510-10
PROBLÈMES MILITAIRES ET STRATÉGIQUES
Horaire : Lundi 9h30-12h30

Enseignant : Sébastien Barthe
Courriel : pol5510barthe@gmail.com
twitter : @sebbarthe
facebook : Seb Barthe
Disponibilités sur rendez-vous
Ce cours utilise Moodle

DESRIPTIF

Initiation aux théories et aux réalités de la sécurité internationale. Tour d'horizon des différents champs d'analyse du domaine des études stratégiques. Introduction aux enjeux militaires et non militaires reliés aux deux dynamiques principales de la stratégie et de la diplomatie, soit la guerre et la paix. Le règlement des conflits et les missions de paix.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES DU COURS

De façon générale, le cours vise :

- À initier les étudiantEs qui poursuivent un cheminement en Relations internationales, ou dont le cheminement comporte du moins un intérêt soutenu pour les questions internationales, aux problématiques et débats qui alimentent le champ des études de sécurité dans la discipline académique des RI;
- À développer un esprit critique face aux phénomènes sécuritaires internationaux;
- À développer les compétences des étudiantEs en matière de travail en équipe et de communication stratégique collective.

De façon plus spécifique, ce cours permet aux étudiantEs de :

- Acquérir une connaissance de base sur la sécurité internationale et sur les paramètres de l'utilisation de la force dans les relations internationales;
- Développer la capacité de gérer efficacement un travail de recherche collectif;
- Présenter oralement le fruit de leurs recherches lors d'une présentation en équipe;
- Participer à une réflexion collective sur les dynamiques et les enjeux abordés en classe.

PÉDAGOGIE

Le cours **POL 5510** est associé aux programmes de Baccalauréat (7760), de Majeure (6120) et de Mineure (8912) en science politique, de Baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI, 7060), de Certificat (4033) et de Mineure (0954) en géographie internationale. Habituellement, les étudiantEs qui le suivent ne sont pas au début de leurs études universitaires et (c'est le plus important) portent un intérêt sincère pour l'étude des problèmes

sécuritaires internationaux. Dans tous les cas, il est recommandé d'avoir terminé la plupart des cours d'introduction obligatoires de votre programme avant de suivre **POL 5510**. Le défi pourrait s'avérer plus ardu (mais certainement pas impossible!) pour des étudiantEs fraîchement arrivés à l'université ou qui proviennent de programmes très différents des sciences sociales et de la science politique. Avoir déjà suivi les cours **JUR 1042 – Introduction au droit des relations internationales**, **POL 1350 – La guerre et la paix dans la pensée politique**, **POL/GEO 2500 – Géopolitique contemporaine**, **POL 4411 – Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées**, **POL 4422 – Système international contemporain**, **POL 5410 – Théories des relations internationales**, **POL 5520 – Politique de défense des grandes puissances** ainsi que **POL 5815 – Analyse sociopolitique des conflits armés** est un plus, mais aucun de ces cours n'est officiellement préalable à **POL 5510**.

Au niveau pédagogique, le cours **POL 5510** s'articule autour de deux objectifs. Le premier est d'enrichir les connaissances des étudiantEs sur les déterminants de l'ordre sécuritaire contemporain, en les familiarisant d'abord avec les notions fondamentales qui animent les débats sur celui-ci au sein de la discipline académique que sont les Relations internationales. L'atteinte de ce premier objectif passe par l'implication personnelle autant en classe que dans le travail périphérique associé au cours : faire ses lectures obligatoires, assister aux cours, prendre des notes, poser des questions, faire les évaluations formatives, etc. Le second objectif du cours est de développer les habiletés propres aux domaines d'activités vers lesquels les étudiantEs de premier cycle universitaire en sciences sociales se dirigent habituellement, que ce soit au niveau professionnel (travail d'analyse) ou académique (études avancées). C'est pourquoi j'accorde une très grande importance et fait une très grande place à des éléments d'une approche pédagogique « active » : travail en équipe, enseignement par les pairs via des exposés oraux, périodes de questions, réponses, discussions et débats. Pour atteindre ce second objectif, la pratique demeure à mon avis le meilleur outil de formation. C'est pourquoi vous serez appelés à vous joindre à une équipe de travail dès le début de la session. Ces équipes seront officialisées au début du cours 03, le lundi 28 septembre 2015. Commencera alors une période intense de travail collectif pour préparer une présentation orale en classe de 45 minutes portant sur une étude de cas approfondissant le sujet d'un des chapitres du manuel. Les exposés se dérouleront du 16 novembre au 14 décembre 2015, à raison de deux présentations par séance. Cette formule pédagogique renvoie à des compétences qui sont à mon sens essentielles à acquérir lorsqu'on a fait le choix des études en science politique ou dans une discipline connexe : développer ses capacités en matière de communication stratégique collective (structure, clarté, pertinence, concision), contraindre au respect d'échéanciers serrés, développer ses aptitudes au travail en équipe, favoriser la participation active à l'acquisition de connaissances de ses collègues.

MANUEL OBLIGATOIRE, DISPONIBLE A LA COOP UQAM

Charles-Philippe David, 2013, *La guerre et la paix : Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, 3^e éd., Paris, Presses de Science Po. (53,96\$ pour les membres, 59,95\$ prix régulier)

OUVRAGES RECOMMANDÉS

Éric Ouellet, Pierre Pahlavi et Miloud Chenoufi (dir.), 2013, *Les études stratégiques au XXI^e siècle*, Outremont, Athéna, 324 p.

Craig A. Snyder (dir.), 2012, *Contemporary Security and Strategy*, 3^e éd., New York, Palgrave Macmillan, 372 p.

Paul D. Williams (dir.), 2012, *Security Studies: An Introduction*, 2^e éd., Londres et New York, Routledge, 656 p.

Alan Collins (dir.), 2012, *Contemporary Security Studies*, 3^e éd., Oxford et New York, Oxford University Press, 516 p.

John Baylis, James Wirtz et Colin S. Gray, (dir.), 2012, *Strategy in the Contemporary World*, 4^e éd., Oxford et New York, Oxford University Press, 454 p.

Stéphane Paquin et Dany Deschênes (dir.), 2009, *Introduction aux relations internationales : Théories, pratiques et enjeux*, Montréal, Chenelière Éducation, 406 p.

Dernière édition de : *Guide de méthodologie en science politique. À l'usage des étudiants de premier cycle*. Montréal : Centre Paulo Freire. En vente au Centre Paulo Freire (local A-3645) au prix de 5,00\$. Les annexes se trouvent sur la page web du Centre : <http://www.politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/425-appendices-guide-de-methodologie.html>

MODULES DE L'ENSEIGNEMENT

- **Module 1** : Stratégie et sécurité à l'aube du XXI^e siècle
- **Module 2** : L'évolution de la pensée stratégique
- **Module 3** : La sécurité de l'État (chapitre 2) + Début de la sécurité humaine ? (chapitre 3)
- **Module 4** : Des conflits postmodernes aux guerres prémodernes (chapitre 4)
- **Module 5** : Comment surmonter les dilemmes de la défense et de la sécurité ? (chapitre 5)
- **Module 6** : Les nouvelles stratégies (chapitre 6)
- **Module 7** : La diplomatie coercitive (chapitre 7)
- **Module 8** : Les armes et les stratégies nucléaires (chapitre 8)
- **Module 9** : Sécurité coopérative et commune, désarmement et contrôle des armements (chapitre 9)
- **Module 10** : La prévention et la résolution des conflits (chapitre 10)
- **Module 11** : Les soldats de la paix (chapitre 11)
- **Module 12** : Gouvernance globale de la sécurité (chapitre 12)

Pour chaque module, un exercice formatif sera disponible sur la page Moodle, pour vous aider dans votre préparation aux examens. Des points seront alloués pour la réalisation de ces exercices, il importera donc de les réaliser avec sérieux et assiduité. Les exposés oraux des équipes seront associés aux modules 4 à 12. L'examen final comportera des questions sur les exposés oraux, puisqu'il s'agit d'une matière tout aussi importante que celle que je peux vous transmettre lors de mon enseignement.

PROGRAMME DE TRAVAIL

Je ne suis pas en mesure de vous donner, au début de la session, un calendrier véritablement précis du contenu de chaque séance, dans la mesure où chaque groupe progresse à un rythme qui lui est propre. Le programme de travail qui suit représente plutôt un idéal-type. Jusqu'au 9 novembre, il se peut donc que nous ne respectons pas intégralement le plan de travail. Ceci dit, l'examen de mi-session se tiendra invariablement le 9 novembre après la pause, les exposés oraux auront lieu du 16 novembre au 14 décembre, et l'examen final se tiendra en classe le 21 décembre.

COURS	ACTIVITÉ PRINCIPALE	ACTIVITÉ SECONDAIRE
01 – 14 septembre	Présentation du syllabus et du cours	Début du Module 1
02 – 21 septembre	Enseignement Module 1	Entente d'évaluation
03 – 28 septembre	Enseignement Module 1	Finalisation de la formation des équipes + explications détaillées des exposés
04 – 5 octobre	Enseignement Module 2	

05 – 12 octobre	CONGÉ UNIVERSITAIRE	
06 – 19 octobre	Enseignement Module 2	
07 – 26 octobre	SEMAINE DE LECTURE	
08 – 2 novembre	Enseignement Module 3	
09 – 9 novembre	Enseignement Module 3	Examen sommatif de mi-session (QCM)
10 – 16 novembre	Enseignement Modules 4 et 5 + exposés oraux	
11 – 23 novembre	Enseignement Modules 6 et 7 + exposés oraux	
12 – 30 novembre	Enseignement Modules 8 et 9 + exposés oraux	
13 – 7 décembre	Enseignement Modules 10 et 11 + exposés oraux	
14 – 14 décembre	Enseignement Module 12 et Synthèse + exposé oral	
15 – 21 décembre	Examen sommatif de fin de session (QCM + développement)	

TABLEAU SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS, PONDÉRATION ET ÉCHÉANCES

Toutes les évaluations en lien avec l'exposé oral par équipe seront présentées en détail le 22 septembre. J'attends que les membres des équipes se connaissent un peu et que la recherche individuelle soit déjà entamée avant d'aborder ces considérations plus techniques.

Les évaluations dans les cases grises ci-dessous sont celles qui doivent être remises par Moodle.

ÉVALUATION	NOTE	TYPE	PONDÉRATION	ÉCHÉANCE
Examen sommatif de mi-session (QCM seulement)	Individuelle	Numérale	25%	9 novembre
Grille d'organisation de votre équipe pour l'exposé oral	Individuelle	Qualitative	5%	2 novembre
Prestation de l'équipe en exposé oral	Par équipe	Qualitative	5%	Le jour de l'exposé
Prestation individuelle lors de l'exposé d'équipe	Individuelle	Qualitative	15%	Le jour de l'exposé
Présences	Individuelle	Numérale	10%	Toute la session
Participation aux exercices formatif	Individuelle	Qualitative	10%	Toute la session
Examen sommatif de fin de session (QCM + développement)	Individuelle	Numérale	30%	21 décembre

QUELQUES MOTS SUR LES ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

Examen de mi-session et de fin de session (55% au total) : L'examen de mi-session portera sur la matière que je présenterai dans mon enseignement magistral jusqu'au 9 novembre, alors que l'examen de fin de session portera sur la matière présentée autant par moi que les équipes du 16 novembre au 14 décembre. Je préconise une évaluation juste et sans piège pour ces examens. Je ne fais donc pas de « correction négative » (i.e. enlever des points si vous n'avez pas la bonne réponse), et je vous donne toujours des directives extrêmement explicites sur le nombre d'éléments à considérer pour avoir la bonne réponse aux QCM (i.e. je ne pose pas une question du genre « sélectionnez tous les bons éléments parmi la liste suivante » sans vous dire au préalable combien vous devez en trouver spécifiquement). Mes questions à développement cherchent toujours à évaluer votre intégration globale de la matière et votre capacité de synthèse, ce qui leur donne une forme « transversale » (ex. : « À la fin du cours, quel problème de sécurité contemporain vous semble le plus pressant ? »)

Grille d'organisation (5%) : Vous trouverez sur la page Moodle le fichier à utiliser pour produire cette grille. Elle m'est très importante pour l'encadrement de votre exposé, car elle me permet d'évaluer au préalable la viabilité de la structure et du contenu de celui-ci. À partir du 9 novembre, je vais rencontrer brièvement les équipes à 12h30 pour m'assurer que tout va bien à une semaine de leurs présentations. Des ajustements, la plupart du temps mineurs, pourraient être demandés suite à cette rencontre. Je m'attends à ce que ces demandes d'ajustement soient considérées et que l'exposé en classe en fasse foi.

Prestations lors de l'exposé oral (20% au total) : J'évalue les exposés autant au niveau individuel qu'au niveau collectif. J'accorde un poids un peu plus important à la partie individuelle parce je ne veux pas pénaliser qui que ce soit pour le travail potentiellement déficient de ses partenaires. Au niveau collectif, je regarde particulièrement l'introduction, les transitions, la synergie, la qualité générale de l'exposé et le respect du temps imparti. Au niveau individuel, je me concentre sur la structure des propos de chacunE, sur la qualité du contenu présenté et sur l'efficacité de la communication.

Fichier PowerPoint (non noté) : Vous devez obligatoirement préparer une présentation PowerPoint pour appuyer vos propos lors de votre exposé. Ce fichier sera par la suite rendu disponible sur la page Moodle du cours pour que tout le monde de la classe puisse en profiter. Lors de votre présentation, vous êtes autorisés à utiliser Prezzi pour rendre le tout plus dynamique et esthétique, mais un fichier PowerPoint devra quand même être fourni.

Présences (10%) : Je considère qu'il est impossible que vous puissiez répondre aux exigences du cours en ne vous présentant jamais ou rarement en classe. Bien que la méthode soit quelque peu « vieux jeu », la prise de présence favorise une plus grande assiduité globale, avec des avantages certains : meilleure dynamique de classe (donc un environnement d'apprentissage plus stimulant pour touTEs) et une récompense assurée en terme de points pour celles et ceux qui sont présents. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que chaque équipe va investir beaucoup de temps et d'efforts pour préparer son exposé. Il est très décevant d'arriver au bout du processus de préparation et de présenter cet exposé à une classe vide, où les quelques personnes présentes surfent sur le Web au lieu d'écouter ce qui se passe à l'avant... Si je n'ai pas le contrôle sur ce que vous faites en classe lors des exposés, je peux toutefois m'assurer que ceux-ci ne se déroulent pas dans des classes vides, au moyen de la prise de présence.

Participation aux exercices formatifs (10%) : Sur la page Moodle, vous trouverez une section « EXERCICES FORMATIFS ». Il s'agit d'une série de questionnaires qui servent à vous assurer que vous avez bien compris autant les lectures que les cours magistraux et les exposés. Pour la notation, vous avez dès le départ 10/10 pour cette activité. Chaque exercice omis ou complété de manière inadéquate soustraira invariablement 2 points à votre total.

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

NOTE	INTERVALLE
A+	[92,5 – 100]
A	[88,5 – 92,5[
A-	[84,5 – 88,5[
B+	[81,5 – 84,5[
B	[78,5 – 81,5[
B-	[74,5 – 78,5[
C+	[71,5 – 74,5[
C	[68,5 – 71,5[
C-	[64,5 – 68,5[
D+	[62,5 – 64,5[
D	[59,5 – 62,5[
E	[0 – 59,5[

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Une personne spécialisée reçoit les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles les jeudis de 16h à 19h.

PLAGIAT

Règlement no. 18 Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création d'un faux document commis par une candidate, un candidat, une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'un stage faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

- a) la substitution de personnes
- b) le plagiat : l'utilisation totale ou partielle du texte ou de la production d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence
- c) l'autoplagiat : le dépôt d'un travail déjà soumis pour fins d'évaluation académique;
- d) la possession ou l'obtention de questions ou de réponses d'examen;
- e) la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé pendant un examen ou lors de la réalisation de travaux;
- f) l'utilisation de la copie d'examen d'une autre personne;
- g) l'obtention d'une évaluation non méritée ou la tentative d'obtenir une telle évaluation;
- h) la falsification d'un document ou la création d'un faux document quelles que soient les circonstances;
- i) la falsification de données de recherche

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;

c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- le nombre et les échéances des évaluations;
- la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886
<http://www.harcelement.uqam.ca>

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12e ou à la 13e semaine de cours, ces évaluations se tiendront entre le 23 novembre et le 6 décembre 2015 pour ce trimestre-ci et devront prendre environ 30 minutes.